

2022
2023



GUIDE PÉRISCOLAIRE

Ecoles publiques

Chers parents,

Après des vacances bien méritées, nos enfants ont repris le chemin de l'école. L'année passée fut marquée par le maintien de contraintes sanitaires fortes. Comme nous l'espérons tous, l'année qui s'annonce permettra le retour d'un accès normalisé à l'éducation. C'est ainsi que, tous mobilisés, nous œuvrons pour garantir les meilleures conditions en ce qui concerne l'accueil des enfants sur les temps scolaires et périscolaires et la mise à disposition de locaux adaptés. Ainsi, plusieurs aménagements et travaux marqueront cette année scolaire :

- L'espace Paul Féval voit la construction d'un bloc sanitaire avec un accès extérieur ce qui conduit au réaménagement du préau. En intérieur, la réfection des sanitaires pour répondre aux normes d'accueil, la création d'un bureau dédié au périscolaire pour les équipes en charge de l'étude surveillée et de la garderie. A noter, un circuit de billes viendra compléter les structures de jeux en extérieur.

- Au Centaure, plusieurs projets verront également le jour avec l'extension de la salle de restauration et le réaménagement de l'office. Enfin, la création d'un nouveau préau viendra compléter les aménagements de l'école maternelle.

Cette année scolaire verra l'amorce des réflexions autour d'un projet important à savoir la construction d'une cuisine centrale pour les écoles publiques, l'école Saint-Pascal et l'école Saint-Jean Baptiste, et la création d'un self pour l'école de la Pince Guerrière.

Un proverbe africain dit « Il faut tout un village pour élever un enfant ». C'est avec cette philosophie que notre Projet Éducatif De Territoire s'organise en concertation avec tous les acteurs du corps enseignant, les parents et leurs représentants, les équipes périscolaires et extrascolaires, les médiateurs culturels, ainsi que le CSF de Ossé. Je tiens à saluer avec force cette concertation constructive et le travail accompli.

Ce guide vous permettra de découvrir l'ensemble des services proposés par la collectivité : avant et après le temps scolaire.

Bonne rentrée scolaire à tous les enfants !

Philippe Langlois
Adjoint à la Vie scolaire

SOMMAIRE

Le service périscolaire	3
Le Projet Educatif de Territoire	4
Les équipes périscolaires	5
Le pédibus / Le convoyage	6
L'accueil périscolaire Le Centaure	7
L'accueil périscolaire La Pince Guerrière.....	8
La restauration municipale	9
Les activités du temps du midi.....	11
Modalités d'inscription	12
Informations générales	13-15

LE SERVICE PÉRISCOLAIRE.....

Les temps périscolaires correspondent aux temps qui précèdent et suivent la classe et durant lesquels un encadrement est proposé aux enfants scolarisés : l'accueil du matin avant la classe, le temps de la pause déjeuner et l'accueil du soir immédiatement après la classe.

Le service périscolaire de la ville de Châteaugiron comprend :

- L'accueil du matin
- Le temps méridien : restauration et temps d'activités
- L'accueil du soir : étude surveillée et accueil informel.



LES HORAIRES DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Maternelle Le Centaure	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
Accueil du matin	7h30-8h35
Temps du midi	11h45-13h35
Accueil informel	16h45-18h45
Elémentaire La Pince Guerrière	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
Accueil du matin	7h30-8h20
Temps du midi	12h-13h50
Etude surveillée	16h30-18h** sauf le vendredi
Accueil informel	16h30-19h

** Après 18h, les enfants seront pris en charge par l'accueil informel, sans inscription préalable.

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Un PEDT, c'est quoi ?

C'est un outil de collaboration locale qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation dans le périmètre de la Commune nouvelle. Il garantit la continuité éducative entre d'une part, les projets des écoles, et d'autre part, les accueils périscolaires et extrascolaires.

Le comité de pilotage

Les membres du comité de pilotage sont les acteurs éducatifs locaux intervenant sur le périmètre de la Commune nouvelle, dans, autour et avec l'école. L'adhésion de ces acteurs est libre et démontre un réel enjeu éducatif sur le territoire, l'importance de la continuité éducative et les atouts d'une éducation partagée.

Il est composé :

- des directrices des écoles : Le Centaure, La Pince Guerrière, St Pascal et St Jean Baptiste
- des adjoints « Affaires scolaires » et « Enfance-jeunesse » et un conseiller municipal faisant partie de ces commissions
- des représentants des parents d'élèves du Centaure et de La Pince Guerrière
- des responsables des services périscolaires et extrascolaires
- de la médiatrice culturelle du centre d'art Les 3 CHA.
- de la directrice et du directeur adjoint de l'association CSF-Ossé



PEDT 2021-2024 : les axes éducatifs retenus pour la période 2021-2024

Le PEDT se découpe en 3 axes principaux qui sont :

Axe 1 : La citoyenneté : le respect et la connaissance de soi, de l'autre, de la différence, de l'environnement.

Axe 2 : L'ouverture au monde à travers la biodiversité, l'art et la culture.

Axe 3 : La prévention : bien-être, santé, numérique.

LES ÉQUIPES PÉRISCOLAIRES

L'accueil périscolaire est organisé pour offrir à l'enfant un lieu de vie adapté à sa tranche d'âge, mais aussi à ses besoins. Dans les deux écoles, une équipe de direction est chargée de l'organisation et du bon déroulement des temps périscolaires.

L'ÉQUIPE DE LA PINCE GUERRIÈRE



1^{ère} ligne : Pierre-Jean (responsable service enfance), Christine (coordinatrice), Charline, Philomène, Ludivine, Jonathan, Morgane.

2^{ème} ligne : Ewen, Steven, Rose-Marie, Alice, Hugo, Maeva.

Absent sur la photo : Alexandre.

L'ÉQUIPE DU CENTAURE



1^{ère} ligne : Léna (responsable service enfance), Line (coordinatrice), Véronique, Nadine, Laëtitia, Maeva, Sylvie

2^{ème} ligne : Delphine, Evelyne, Chantal, Marie-Françoise, Malvina, Mélissa,

3^{ème} ligne : Paulette, Rénata, Anne-Françoise, Julie, Jonathan, Philomène

Absents sur la photo : Estelle, Tifenn.

LE PÉDIBUS

Le Pédibus est un service gratuit d'accompagnement des enfants pour se rendre à pied le matin à l'école. **Ce service s'adresse aux élèves d'élémentaire.** Les trajets sont encadrés par des adultes bénévoles.

Souple, ce service fonctionne sur inscription pour assurer la sécurité des enfants mais ne nécessite pas d'engagement à l'année.

Les circuits des lignes Pédibus sont disponibles sur le site internet de la Ville rubrique Enfance et jeunesse ou Déplacements.

Les formulaires d'inscription sont également disponibles sur le site internet, à l'accueil de la mairie et sur le portail familles.



A noter

Le service Pédibus fonctionne grâce à la participation d'accompagnateurs bénévoles. Sans cette participation, la ville de Châteaugiron n'est pas en mesure de maintenir ce service. **Nous recherchons des bénévoles disponibles de manière régulière ou occasionnelle. Vous êtes volontaires ?** Contactez le coordinateur du projet : alsh.crocloisirs@ville-chateaugiron.fr

A chaque rentrée scolaire, pensez à renouveler votre inscription par mail auprès du service périscolaire.

LE CONVOYAGE

Un convoyage vers les transports scolaires est proposé le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 17h pour assurer la sécurité des enfants lors des déplacements.

Les enfants doivent se rassembler dans la cour de Paul Féval. Le départ vers les transports scolaires est effectué à 16h45 sous la responsabilité d'un adulte. L'adulte est en charge de l'enfant jusqu'à son entrée dans le car et attend avec l'enfant en cas de retard du transporteur.

.....

Contact : 02 99 37 55 24 - alsh.crocloisirs@ville-chateaugiron.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LE CENTAURE

LE MATIN :

Un service d'accueil est proposé le matin les jours d'école pour :

- les enfants du Centaure : de 7h30 à 8h35
- les enfants de la Pince Guerrière : de 7h30 à 8h20



A respecter

Les enfants scolarisés à l'école maternelle doivent être accompagnés à l'accueil du matin par les parents ou leurs représentants. **Aucun enfant ne peut être accueilli avant 7h30.**

LE SOIR :

Les enfants scolarisés à l'école maternelle sont accueillis le soir au Centaure **de 16h45 à 18h45**. Les enfants sont amenés par leur ATSEM en salle de restauration et pris en charge par l'équipe d'animation.

A partir de 17h, l'entrée des parents se fait par la cour de l'école Le Centaure. Après le goûter, les enfants de PS et MS sont regroupés dans la salle «Sucre d'orge» (salle d'accueil du matin) et les GS dans la salle «Chamalow». Les enfants peuvent également jouer dehors. Entre 18h et 18h30, en fonction des effectifs, les enfants sont regroupés dans la salle «Sucre d'orge».

Le goûter est fourni et pris à la garderie (en cas d'allergie, merci d'en informer le responsable du service périscolaire - voir p.10).

Tout départ doit être signalé à un animateur, par les parents ou par leurs représentants.

A respecter

L'accueil du soir ferme ses portes à 18h45 précises. Des pénalités de retard sont appliquées pour tout dépassement de cet horaire.

Contact : Line Delayance, Coordinatrice de site - 07 85 11 30 99
uniquement aux heures du périscolaire.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LA PINCE GUERRIÈRE

LE MATIN :

Un service d'accueil est proposé les jours d'école pour les enfants en élémentaire de 7h30 à 8h20 dans les locaux périscolaires. Les élèves de CP et CE1 doivent être accompagnés par leur parent. Les enfants de CE2, CM1 et CM2 peuvent se présenter seuls. **Aucun enfant ne peut être accueilli avant 7h30.**

L'ÉTUDE :

Le service d'étude surveillée est proposé aux enfants de l'école La Pince Guerrière **de 16h30 à 18h les lundis, mardis et jeudis.**

La ville ne fournit pas le goûter des enfants des classes élémentaires. **Afin de garantir de bonnes conditions d'étude, les enfants ne seront pas autorisés à partir avant 18h. A 18h, les enfants seront reconduits à l'accueil informel. Les CE2, CM1 et CM2 resteront dans la BCD et la salle polyvalente jusqu'à 18h30, pour limiter le nombre d'enfants en accueil informel.**

Le service d'étude surveillée assure un accueil encadré des enfants mais il ne s'agit pas d'une étude dirigée, ni de cours individuels ou d'actions de soutien scolaire. Il appartient donc aux parents de vérifier les devoirs.



L'ACCUEIL DU SOIR :

Le service d'accueil informel est proposé aux enfants de l'école La Pince Guerrière **de 16h30 à 19h le lundi, mardi, jeudi et vendredi.** L'accès à la sortie de l'accueil du soir est possible :

- par la porte d'entrée du bloc Paul Féval (parking de la Gironde) pour les enfants de CP et CE1.
- par le portail situé rue Jules Ferry pour les enfants de CE2, CM1 et CM2.

Les portails sont fermés dès 16h45.

L'accueil informel est un temps de repos, de découverte et de loisirs pour les enfants. Des activités sont proposées aux enfants : manuelles, sportives et autres... Les enfants pourront y participer à leur guise mais pourront aussi proposer une activité. Il s'agit d'un temps récréatif et ludique, l'accès aux cartables n'est donc pas possible.

Le goûter est encadré par l'équipe d'animation mais n'est pas fourni par l'accueil informel. Tout départ doit être signalé à un animateur, par les parents ou par leurs représentants.

A respecter

L'accueil du soir ferme ses portes à 19h précises. Des pénalités de retard sont appliquées pour tout dépassement de cet horaire. En cas de répétition des retards, une rencontre entre le directeur du pôle périscolaire et les familles concernées sera organisée.

Contact : Christine Berthier, coordinatrice de site - 06 87 02 14 98

uniquement aux heures du périscolaire.

LA RESTAURATION MUNICIPALE

Le service municipal de restauration élabore les repas servis dans les écoles publiques. Plus de 650 repas sont confectionnés par jour au restaurant scolaire. L'intégration du bio dans les repas (lait, fromage, légumes, fruits, épicerie, farine,...) se poursuit, tout en portant une attention au conditionnement (moins d'emballages, pots de grandes tailles,...). Entre janvier et juin 2022, la part de produits bio et / ou avec label qualité ou circuit-court représentait 53% de la composition des repas servis.

Les menus sont disponibles sur le site de la ville, sur le Pensez-Y et sur l'application mobile.

Moment de détente, le repas doit être pris dans de bonnes conditions : le personnel encadrant veille au respect des règles de bonne conduite et invite les enfants à goûter chaque plat.



EQUIPE DU RESTAURANT SCOLAIRE

En haut à gauche : Sébastien Mahé (responsable), Christophe Samson, Marie-Magdeleine Baslé, Maité Batais, Loïc Abrias-Laforet, Marie-Pierre Roullier

EN MATERNELLE :

Les repas préparés par le restaurant municipal sont acheminés en liaison chaude à la cantine du Centaure. Les enfants déjeunent sur deux services, répartis selon leur classe.

EN ÉLÉMENTAIRE :

Les enfants de l'école La Pince Guerrière déjeunent au restaurant municipal, sur deux services, répartis selon leur classe.

A noter

Les enfants sont impliqués dans la démarche de réduction des déchets. Ils participent au tri des biodéchets qui sont ensuite valorisés en méthanisation dans une unité implantée sur le territoire du Pays de Châteaugiron Communauté

A respecter

Pour des raisons de sécurité, les effectifs des deux services sont équilibrés, certaines classes peuvent changer de service en cas de pic de fréquentation.

Contact : Sébastien Mahé, responsable restaurant scolaire -
restaurant@ville-chateaugiron.fr

LES ALLERGIES :

En cas d'allergie alimentaire, les représentants légaux doivent en informer le guichet unique (02 99 37 58 44 - periscolaire@ville-chateaugiron.fr).

Par la suite, une rencontre sera organisée en mairie, afin de définir l'accueil le plus adapté pour l'enfant.

Les enfants présentant une allergie alimentaire bénéficient d'un repas préparé au restaurant municipal à condition que l'équipe de restauration soit en mesure de garantir leur sécurité.

Dans le cas contraire, un panier repas sera obligatoire pour l'accueil de l'enfant au restaurant municipal. Ce repas complet est fourni sous la responsabilité de la famille. Dans ce cas, la participation financière de la famille est réduite à un forfait correspondant au service et à l'encadrement.

Pour toute modification, ajout d'informations relatives aux allergies, la famille doit en informer au plus tôt la personne en charge du guichet unique par mail à l'adresse : **periscolaire@ville-chateaugiron.fr** et transmettre les documents nécessaires.



A respecter

Pour des raisons de sécurité et en raison du nombre important d'enfants accueillis au restaurant scolaire, l'éviction totale des aliments y compris des traces est systématiquement mise en place. Par conséquent, le repas servi à votre enfant pourrait ne pas être celui annoncé sur le menu du restaurant scolaire.

Afin de garantir sa sécurité, l'enfant déjeunera toujours à la même table en élémentaire.

Contacts :

Le Centaure : Léna Lomba

06 75 09 24 90 - lena.lomba@ville-chateaugiron.fr

La Pince Guerrière : Pierre-Jean Tanguille

06 30 70 82 39 - pj.tanguille@ville-chateaugiron.fr

LE TEMPS DU MIDI.....

EN MATERNELLE :

Un temps de sieste est organisé après le repas pour les enfants des classes de petite et moyenne section.

Avant le repas, les enfants peuvent fréquenter les activités suivantes :

- dans la salle «Sucre d'orge» : activités diverses (pliage, jeux de construction...),
- dans la salle «Chamalow» : jeux de société, jeux d'imitation ou temps calme,
- dans la cour : ballon, vélo ou différents jeux collectifs.



EN ÉLÉMENTAIRE :

Avant le déjeuner, ou après selon les classes, des activités ludiques, de détente ou sportives sont proposées aux enfants :

- Ronde des jeux (jeux de société en partenariat avec la ludothèque)
- BCD (activités de lecture et de travaux manuels)
- Multisports (animé par un éducateur sportif dans une salle de sport)
- Bricole à l'école (loisirs créatifs)
- Jeux collectifs extérieurs ou intérieurs
- Ateliers d'expression : danse, blablagrenadine,...

Des ateliers ponctuels pourront également être proposés : au centre d'art Les 3 CHA, échanges avec le collège...

En fonction des activités sportives, des chaussures de sport adaptées pourront être demandées.

Ces activités pourront être ponctuellement déprogrammées ou modifiées par la Mairie.

Contacts :

Le Centaure : Léna Lomba
06 75 09 24 90 - lena.lomba@ville-chateaugiron.fr

La Pince Guerrière : Pierre-Jean Tanguille
06 30 70 82 39 - pj.tanguille@ville-chateaugiron.fr

LES INSCRIPTIONS

LE PORTAIL FAMILLES :

L'inscription préalable est obligatoire pour pouvoir utiliser les services périscolaires.

Les inscriptions et désinscriptions se font par le biais du portail familles accessible directement depuis la page d'accueil du site internet de la Ville (**www.ville-chateaugiron.fr**)

En cas de difficultés avec le portail familles (accès, identifiant, utilisation, ou autres), vous pouvez vous adresser à la mairie de 8h30 à 12h (mail : **periscolaire@ville-chateaugiron.fr**).



LA TARIFICATION ET LA FACTURATION :

Les tarifs sont fixés par décision du Conseil municipal.

Les factures sont adressées aux familles au plus tard le 30 du mois suivant.

Des pénalités en cas de retard ou pour non inscription préalable sont facturées aux familles.

Pour tout renseignement sur les modes de paiement, il est possible de prendre contact à la mairie auprès du service périscolaire.

A noter

Toute absence non signalée avant minuit la veille sera facturée.

Contact : Stéphanie Racapé - 02 99 37 58 44
periscolaire@ville-chateaugiron.fr
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

INFORMATIONS

LES ENTRÉES ET SORTIES :

Les enfants externes sont accueillis sur la cour par le corps enseignant :

- à partir de 13h35 au Centaure
- à partir de 13h50 à La Pince Guerrière

La sortie à l'issue des classes du matin et de l'après-midi :

- au Centaure : la sortie s'effectue dans la classe par les enseignants
- à La Pince Guerrière : la sortie a lieu soit au portail côté place de la Gironde pour les classes du bâtiment du haut, soit au portail côté collège Victor Segalen pour les classes du bâtiment du bas, accompagnée par les enseignants.

Les enfants qui fréquentent les services périscolaires sont pris en charge à la sortie de la classe pour les élémentaires ou sont pris en charge par les ATSEM et sont confiés à l'équipe du soir.

LA PLACE DE LA GIRONDE :

Pour assurer la sécurité des élèves, les jours d'école, la circulation des voitures et le stationnement sont interdits place de la Gironde en raison de la circulation et des manœuvres des cars scolaires :

- le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h10 à 8h30 et le soir de 16h40 à 17h

A noter

Durant les travaux salle de la Gironde, le stationnement et la circulation des voitures sont interdits **le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 07h45 à 08h30 et de 16h à 17h.**

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL :

Les jours de grève :

- Lorsque la grève est suivie par des enseignants : les enfants sont accueillis aux horaires habituels. Les parents doivent respecter les horaires de début et de fin de classe.
- Lorsque la grève est suivie par des animateurs : un service minimum d'accueil pourra être assuré, si le nombre d'agents présents le permet. Les familles sont informées des modalités d'organisation par mail.

A RESPECTER

COMPORTEMENT :

Les règles de vie doivent être respectées par tous les enfants. Ils doivent se comporter de manière calme, courtoise, respecter les règles élémentaires de politesse et de bonne conduite.

Chacun doit respecter les règles relatives à la sécurité, à l'hygiène et au savoir-vivre propres à la vie en collectivité et contribuer à faire régner dans les lieux d'accueil, une ambiance calme et conviviale.

Tout comportement irrespectueux, agressif, injurieux envers les autres enfants ou les adultes, ainsi que des agissements perturbant la vie de groupe, ne pourront être admis et feront l'objet de sanctions :



- Fiche de liaison à la famille
- Au bout de trois fiches de liaison, rencontre en mairie avec la famille
- Mise en place d'un suivi hebdomadaire, durant un mois, avec le directeur de site
- En cas de non-amélioration, exclusion temporaire de l'enfant
- Exclusion définitive de l'enfant
- Certains comportements pourront entraîner directement une exclusion temporaire des services

LISTE DES OBJETS NON-AUTORISÉS :

Tous les objets dangereux (cutter, couteau, bouteille en verre, grosses billes, etc...), les chewing-gums, les téléphones portables, les mp3, les consoles de jeux et tout objet de valeur sont interdits dans l'enceinte des établissements.

Ne pas apporter de jouets de la maison.

ASSURANCES :

Les enfants inscrits au service périscolaire sont assurés contre les faits occasionnés par un accident relevant de la responsabilité civile de la Ville. Cette responsabilité ne pourra pas être mise en cause dans le cas de non-respect du règlement intérieur par l'usager ou pour tout autre motif tel que le vol, la perte de vêtements ou d'objets de valeurs.

Les familles s'engagent à souscrire une assurance en responsabilité civile pour couvrir les dommages occasionnés par leurs enfants et ne relevant pas de la responsabilité de la commune.

En cas de dégradations ou détériorations occasionnées par un enfant de façon volontaire sur le matériel et les locaux, les parents se verront adresser une facture correspondant au montant de la réparation ou du remplacement de ce qui a été dégradé.



MALADIES ET DÉLIVRANCE DE MÉDICAMENTS :

En cas de maladie contagieuse, les parents sont tenus de ne pas déposer leur enfant aux services périscolaires pour éviter toute propagation.

Les parents doivent indiquer sur la fiche de renseignements, via le portail familles, le nom du médecin traitant et les différents numéros de téléphone en cas d'urgence.

Le personnel n'est pas autorisé à administrer un médicament ou autre produit pharmaceutique aux enfants sauf dans le cadre d'un protocole d'urgence nécessaire pour les enfants souffrant de troubles de la santé.

Aucun médicament ne doit être déposé dans les cartables ou mis dans les poches des enfants. En cas d'accident ou de problème de santé urgent, il sera fait appel au 112. L'en-

A respecter

Aussi est-il INDISPENSABLE de fournir des coordonnées téléphoniques actualisées et les éléments sanitaires demandés dans le portail familles.



CHÂTEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

